

SÉQUENCE MEMBRES

C'est parti...



Nous l'avons annoncé dans l'édito... « Séquence Membres », c'est notre nouvelle rubrique destinée à valoriser les publications des membres de RÉSONANCE. Nous ferons une « revue de presse » pour sélectionner des articles que nous jugeons opportun de mettre en lumière dans le cadre du FRÉQUENCE. L'idée est de proposer aux lecteur·rices certains articles qui font sens par rapport à la ligne éditoriale du FRÉQUENCE et/ou à certaines thématiques traitées dans ce dernier, avec pour chacun, une petite introduction/mise en contexte de notre part. Parce que c'est aussi ça, le rôle de la plateforme pédagogique qu'est RÉSONANCE. Nous en profiterons d'ailleurs pour vous présenter brièvement les membres-auteurs de chaque « Séquence Membres ».

Maintenant, place à eux !

Au menu de ce numéro, une réflexion sur la mise en pratique des droits de l'enfant chez Arc-en-Ciel, un article pratique sur l'éducation aux émotions par la FFEDD et une exploration des liens OJ-écoles par le Patro.



Comme pour nous montrer le chemin, et dans la continuité de notre thème « Les droits de l'enfant en action » (Fréquence 5, 2021/1), cet article d'Arc-en-Ciel nous présente une réflexion intéressante sur la manière dont l'OJ garantit le respect des droits de l'enfant dans ses séjours. À nous de nous l'approprier pour transposer l'analyse aux actions de notre association/OJ et nous demander comment nous faisons les choses en la matière, pour pouvoir faire évoluer nos pratiques.

Référence de l'article

Herry, C. (2022, Février-Avril). Les Droits de l'enfant... juste un traité ?. *Le Périodique d'Arc-En-Ciel*, pp. 12-14. En ligne : <https://www.arc-en-ciel.be/2022/05/06/les-droits-de-l'enfant-juste-un-traite/>



Les droits de l'enfant... juste un traité ?

Au-delà d'une Convention Internationale signée en 1989 et d'une obligation de respecter les Articles légaux, il est utile d'analyser notre réalité de terrain sous l'angle de l'approche Droits de l'Enfant.

En 2021, j'ai eu l'opportunité de suivre le certificat interuniversitaire en approche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant. Cette formation m'a permis d'appréhender de nombreuses thématiques à hauteur d'enfant.



Je vous invite ici à réfléchir avec moi au respect des droits de l'enfant lors des séjours de vacances organisés par Arc-en-Ciel. Pour rappel, chaque année, Arc-en-Ciel accueille 150 enfants de 6 à 15 ans lors de 6 séjours. Notre spécificité est d'accueillir plus de 90 % des enfants placés au sein d'un Service Résidentiel Général en lien avec les services de l'Aide à la Jeunesse. Il s'agit donc d'un public vulnérable pour qui l'accès aux loisirs n'est pas des plus aisés et pour qui la participation aux décisions qui les concernent revêt un intérêt important.



Quelles sont nos **forces et faiblesses** en matière de protection et de participation de l'enfant dans le cadre de nos séjours ? Qu'en est-il à Arc-en-Ciel ?

Il s'agit de répondre à **deux objectifs** de base : offrir à chaque enfant un temps de loisirs de qualité où sa parole est écoutée et assurer le bien-être de tous (tant les enfants que les animateurs). Arc-en-Ciel a une responsabilité et un rôle à jouer quant au respect des lois et en particulier autour de **3 grandes thématiques** liées aux Droits de l'Enfant.

Le bien-être de tous afin de garantir une meilleure protection

L'accueil d'enfants et de jeunes fragilisés par un parcours de vie douloureux ponctué de ruptures et souvent victimes de troubles de l'attachement nous impose de constituer des équipes d'animation expérimentées avec un taux

d'**encadrement supérieur** aux normes légales (1 animateur expérimenté pour 4 enfants plutôt que 1 pour 12 (de plus de 6 ans)).

L'évaluation de la dynamique de groupe et l'**adaptation** des animations sont d'autant plus importantes. De même, le cadre et les protocoles doivent être connus et clairs pour tous, enfants et animateurs.

L'esprit vacances prônant la participation des enfants

Nous parlons ici d'accueil durant les périodes de vacances scolaires dont les objectifs sont de permettre à chaque



Pour aller plus loin

- dgde.cfwb.be
- dei-belgique.be
- unicef.be

enfant de sortir de son quotidien, de profiter pleinement de son temps libre en lui donnant la possibilité de choisir son activité de manière individuelle et collective. **Écouter** la parole des enfants et **adapter** l'horaire des activités à leurs envies et besoins, voilà le début d'une participation réelle.

Une collaboration efficiente avec les services de l'Aide à la Jeunesse

Il s'agit de considérer les éducateurs comme de réels partenaires car ce sont eux qui connaissent le mieux les enfants que nous accueillons. Tant dans le partage d'informations de qualité au niveau médical ou éducatif, il est important d'assurer un contact permanent et de développer une **alliance éducative** entre les équipes du séjour et les éducateurs référents qui nous font confiance.

Suite à ces constats et au fait qu'Arc-en-Ciel a signé la charte de bienveillance¹ de DEI-Belgique préconisant la protection de l'enfant, nous nous engageons à poursuivre cette réflexion dans l'objectif d'encore et toujours évoluer et proposer un accueil de qualité aux enfants.

Cette année, Arc-en-Ciel développera une formation à l'ensemble de ses volontaires autour du public que nous accueillons et de l'approche « Droits de l'enfant ».

Après avoir été intervenante spécialisée dans le cadre du projet « *Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr* », il m'est apparu comme une suite logique qu'Arc-en-Ciel développe sa propre Politique de Protection de l'Enfant avec l'ensemble des composantes de notre association.

Voici deux nouveaux projets qui me tiennent fort à cœur et qui permettront à Arc-en-Ciel de s'assurer d'une application réelle sur le terrain des Droits que nous défendons au travers notre mission principale et dans l'ensemble de nos actions.

Coralie HERRY ■
Coordinatrice pédagogique
chez Arc-en-Ciel

Note

1. <https://www.tupeuxledire.be/les-adultes/>

Si l'éducation aux émotions n'est pas forcément l'objectif premier de toutes les OJ, il n'en reste pas moins que nous avons un rôle à jouer en la matière ! En facilitant l'apprentissage, la reconnaissance et l'expression des émotions chez les enfants/jeunes que nous côtoyons, avec des méthodes et des pratiques appropriées. Et cet article, mettant en évidence les bonnes idées dans les écoles, peut peut-être nous inspirer...

Référence de l'article

Quintart, A. (2022, Mai-Juillet). Éducation aux émotions.
La Filache – Le journal des Écoles de Devoirs (63), pp. 36-38.
En ligne : <https://www.ecolesdedevoirs.be/ressources/ressource-374>

Éducation aux émotions

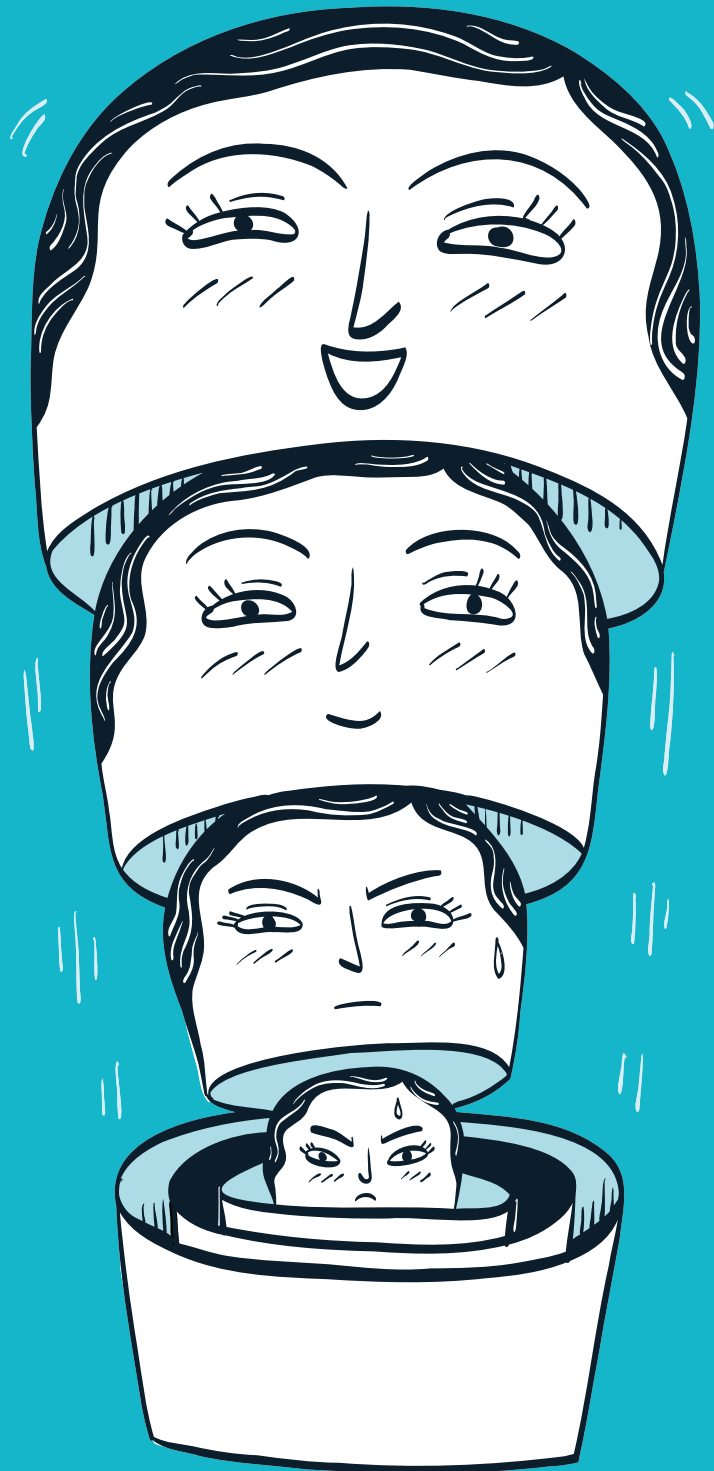
J'ai découvert l'année dernière un auteur très connu : Daniel Goleman, l'homme qui a écrit, dans les années 90, « L'intelligence émotionnelle », Tome I et II. J'ai passé du temps en compagnie de ces 2 tomes, et j'y ai trouvé une mine d'or d'informations, d'études, d'analyses sur l'acquisition de compétences émotionnelles, sociales et de savoirs-être, sur « changer l'école », sur les liens entre enfants et adultes...

L'ouvrage est tellement dense, cependant, et les sources citées si variées, que je me suis demandé comment vous restituer un peu de ces lectures. J'ai décidé de partir d'un sujet qui nous (pré)-occupe souvent : l'école et ses choix pédagogiques.

Et justement, Daniel G. a été à la rencontre d'écoles différentes, qui intègrent, de façon variée suivant les âges et les lieux, **l'éducation aux émotions** à leurs cours et à leurs pratiques.

Petit tour d'horizon de ses découvertes, des pratiques qu'il a trouvées sur le terrain :

- **L'appel des émotions** : À l'appel de son nom, au lieu de répondre « présent », on répond un chiffre de 1 à 10 qui indique comment on se



sent (1 pour fort déprimé-e, 10 pour un moral au beau fixe). Chaque enfant peut ajouter un petit commentaire... ou pas.

- Des **cours de connaissance de soi** (« self science »), qui s'intéressent à l'accueil et à la connaissance de ses émotions au sens large, ainsi qu'aux rapports avec les autres.
- **Résoudre un désaccord** avant qu'il dégénère, avec l'aide d'un-e médiateur-riche adulte ou enfant, d'empathie, de parole, de notions de communication non violente... mais pas chercher à éviter tout conflit avant qu'il n'arrive.
- Apprendre en classe à **s'exprimer avec assurance et franchise**, sans passivité et sans agressivité, dès le début de l'école primaire.

- Apprendre aux enfants du primaire qu'il y a souvent **quelque chose de caché derrière la colère**, une autre émotion, et former les enseignant-es à prendre le temps de chercher avec eux, de façon systématique.
- Faire découvrir aux enfants, au quotidien, **plein de manières de réagir** à ses émotions : plus nous connaissons de méthodes, plus notre vie devient riche ; c'est ce qu'explique K. Stone, la directrice d'une de ces écoles d'un genre nouveau.
- Des **cours de « Connaissance de soi »** ou « D'intelligences émotionnelles » sur plusieurs années, sans cotation ou interro, comme à la Nueva Learning Center de San Francisco par exemple. Les élèves de 13-14 ans sont



cependant invités à un temps de dialogue avec le professeur et c'est l'occasion pour eux de montrer leurs connaissances du monde émotionnel, en discutant de questions comme « Que conseillerais-tu à un-e ami-e qu'un-e camarade ennue de façon répétée ? ».

- Le « **Programme de formation à la vie sociale** », mis sur pied par des chercheurs de Yale pour des enfants fortement précarisés, propose d'approcher concrètement avec les élèves les questions émotionnelles et relationnelles, comme les difficultés familiales, l'identification des émotions et l'exposition au MST (dans des quartiers où de nombreux parents et élèves sont séropositifs) et ce dès le primaire. Ce programme est mis en place notamment à l'école Augusta Lewis Troup, à New Haven.
- Le « **Programme de développement de l'enfant** » du psychologue E. Schaps, qui offre une série d'outils incluant de petits contes pour aborder l'amitié, les émotions, le rejet et les taquineries par des camarades.
- Proposer des **méthodes de résolution de conflits** plutôt que de punir en cas de conflits, et ce dès la maternelle. Exemple : deux enfants se bousculent pour entrer dans la cantine, l'institutrice les arrête, pense à un chiffre entre 1 et 10 et leur propose d'essayer de le deviner. Celui qui donne le chiffre le plus proche peut passer la porte en premier.
- Le **jeu du dé à l'école maternelle** : sur chaque face est inscrite une émotion (triste, excité...). Les enfants le lancent à tour de rôle. Ils doivent ensuite expliquer comment ils se sentent (corps et tête) quand ils sont « l'émotion » qu'ils ont tiré au dé.
- **Exercices d'empathie** (se mettre à la place de, jeux de rôles) pour les jeunes adolescent-es, notamment pour aborder la jalousie dans les relations amicales et romantiques.
- Le « **Programme de résolution créative des conflits** » de L. Lantieri, qui propose des

« Le principal espoir d'une nation repose sur l'éducation appropriée de sa jeunesse. »

Erasme

entraînements pour enfants. Ceux-ci cherchent des solutions alternatives à la violence (sous toutes ces formes) en petit groupe sur base de scénarii, par exemple un conflit entre frère et sœur sur le volume de la musique. Autre partie de ce programme, la formation d'enfants-médiateurs, qui développe l'écoute, la posture « d'impartialité », les capacités de reformulation, etc.

- Prévoir des **rencontres**, voire des **formations à destination des parents** sur la gestion des émotions.

De façon plus générale, Daniel Goleman nous parle des effets positifs de l'éducation aux émotions et aux intelligences émotionnelles pour tous les enfants, quels que soient leur milieu d'origine et leurs facilités. Il s'appuie sur de nombreuses sources pour montrer les **plus-values** de cette éducation « sociale » sur des phénomènes problématiques comme les dépendances, la dépression, les grossesses précoces, la violence entre les jeunes. Il insiste sur le fait que c'est possible à mettre en place avec moins/peu de moyens, ainsi que dans des écoles accueillant des populations défavorisées.

Enfin, l'auteur précise que c'est la **répétition** et l'**expérimentation** sur le **long terme** de ces compétences émotionnelles qui sont payantes ; une activité « one shot » n'ayant pas du tout le même impact. Il est également important de commencer **dès le plus jeune âge**.

Il encourage les écoles de partout à intégrer ces apprentissages de façon **transversale**, dans les cours déjà existants, avec une solide formation des

professeurs à la clé. Il encourage aussi les parents à se saisir de ces questions, avec l'aide des écoles, pour **faire communauté** et donner toutes les chances à l'enfant d'acquérir au moins les bases de l'intelligence (ou des intelligences) émotionnelle(s).

Le petit mot de la fin

L'ouvrage, bien que datant des années 90, a le mérite d'être précis, complet pour l'époque, abondant

en idées et en sources (bien qu'anglophones en général). Bien sûr, les connaissances humaines, notamment en neurosciences, ont continué d'évoluer et il faut noter que l'auteur a surtout rencontré des enseignants américains. **Néanmoins, sa conviction de la nécessité d'une éducation aux émotions, les nombreux exemples et les retours très positifs qu'il documente, peuvent toujours nous inspirer aujourd'hui, en EDD et ailleurs.**

Aurélié QUINTART ■

Juriste et formatrice FFEDD

Source

Goleman, D. (2014). L'intelligence émotionnelle intégrale.
Éditions J'ai Lu (en particulier le chapitre 16, pp. 368-402).

En droite ligne de notre article « Créer des ponts OJ-École – Oui et comment ?! » (Fréquence 2, 2019/2), un article du Patro faisant la part belle aux intérêts réciproques d'une collaboration avec les écoles. Une réalité de mouvement mais transposable ou appropriable pour de nombreuses OJ qui veulent imaginer leurs propres ponts avec les écoles.

Références de l'article

Keuwelz, M. & Boemer, C. (2022, Août). Ton Patro et l'école : un partenariat gagnant. *Le Patro* (909), pp. 6-8.

Cet article fait partie d'un « Focus » dont l'intégralité peut être lue via ce lien : <https://patro.be/wp-content/uploads/2023/01/909-ecole-et-patro-web.pdf>

Ton patro et l'école : un partenariat gagnant

Tu l'as lu, le rythme de l'école détermine aussi celui de ton patro. Mais as-tu envisagé l'école comme pouvant être un partenaire pour ton patro ? Chacun peut être pour l'autre un atout et un allié de taille. On t'invite à découvrir pourquoi ci-dessous. Sache aussi que tu peux avoir l'occasion de discuter avec une école pour établir un partenariat : parce que tu cherches un local, parce que tu veux recruter au sein d'une école, parce que tu as envie de développer ton réseau... Tu pourras donc aussi découvrir ici l'ensemble des avantages pour une école de collaborer avec ton patro..

Partager les bâtiments

Faire **patro** dans les locaux d'une école, ça peut présenter plein d'avantages :

- Disposer d'espace de qualité et adapté à l'animation : un local, une cour, un préau, peut-être même un jardin...
- Bénéficier d'un local accessible financièrement. Vous partagez sans doute une certaine notion de l'accessibilité et de l'accueil de tous.

Et pour l'école ?

- Le bâtiment sera occupé, et donc surveillé, à des moments où les locaux ne sont pas utilisés.
- Cela lui permettra de pouvoir offrir une possibilité d'activité extra-scolaire aux enfants fréquentant l'école. Et donc de créer ainsi un lien affectif pour les enfants avec les bâtiments de l'école, hors du cadre scolaire.

Évidemment, si ton patro loue les locaux d'une école, il est important qu'une convention d'occupation soit signée entre vous, afin de bien clarifier les droits et devoirs de chacun. Tu pourras en trouver un modèle [ici](#) ↘



Gagner en visibilité

En termes de visibilité aussi, c'est donnant-donnant.

Pour le **patro** :

- Possibilité de pouvoir faire de la publicité dans l'école. C'est un lieu essentiel pour que tu puisses recruter des enfants (dans les écoles primaires ou secondaires) et des animateurs (dans les écoles secondaires ou supérieures, notamment celles avec une finalité d'animation ou sociale). Si tu veux t'informer sur ce sujet et t'outiller, le projet Y'a du Patro dans l'Air donne plein d'astuces pour recruter dans les écoles.
- Gagner en légitimité : une école est un lieu que tous les gens du quartier connaissent et reconnaissent.

Pour l'**école** :

- Elle pourrait attirer de nouvelles inscriptions grâce à la présence d'un mouvement de jeunesse parmi ses partenaires ou occupant ses bâtiments.

Si tu discutes avec un directeur ou une directrice d'école, l'outil « **L'école et les patronnés** » pourrait s'avérer très utile. Il résume ce que tu trouveras dans cet article.



Un lien éducatif

Être partenaire d'une école, c'est aussi pouvoir développer un lien éducatif avec un acteur essentiel de sa commune, de son quartier. Au fond, on apprend des choses au Patro, et on en apprend à l'école, juste d'une manière tout à fait différente. Pour ton **patro**, c'est l'occasion de faire le lien entre les apprentissages au patro et l'éducation formelle, principal quotidien des jeunes patronnés, et pourquoi pas, de créer des projets ensemble.

Pour les **écoles**, être en lien avec un patro, c'est permettre aux élèves d'acquérir des compétences de savoir-être et savoir-vivre en groupe, qui seront utiles aux enfants à l'école.

Les deux secteurs, l'enseignement et celui des mouvements de jeunesse ont un **objectif commun**, celui de former des **CRACS**, des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

S'inscrire dans son quartier, sa commune

Une école, c'est un lieu clé de ton quartier, de ta commune. Elle réunit les enfants du coin, les parents y ont une place importante. C'est donc un chouette partenaire pour ton **patro**, si ton objectif est de t'ancrer localement. L'**école** pourrait même être un intermédiaire privilégié avec d'autres acteurs du quartier, de ta commune. Et l'école pourrait renforcer son lien avec le secteur associatif et les partenaires locaux via votre collaboration.

L'école impacte aussi la vie de ton patro de plein d'autres manières

L'école et le patro sont deux endroits où se créent beaucoup d'amitiés... et parfois d'inimitiés. Ces **relations** peuvent interférer sur la vie de ta section. Par exemple, deux animés qui sont inséparables à l'école et qui ne s'intègrent pas vraiment dans le reste de l'équipe au patro. Ou à l'inverse un conflit qui aurait lieu à l'école et qui aurait un retentissement au



Des échanges de service

Être partenaire d'une école, ça peut te permettre d'échanger des services. Avec tes grands, tu peux proposer de réaliser des petits travaux, du nettoyage. Ou encore, avec l'équipe d'animation, proposer de participer à l'animation lors d'événements scolaires. Et ainsi – pourquoi pas ? – de pouvoir bénéficier de la cour de l'école pour jouer, de matériel prêté par l'école, d'achats groupés avec l'école...]

patro. En tant qu'animateur, tu vas devoir gérer ces situations et aider tes animés à faire la différence entre le patro et l'école. Mais dans tous les cas, il ne faut pas oublier que les relations interpersonnelles de tes animés se développent aussi ailleurs qu'au patro.

La situation inverse existe aussi. Certains animés peuvent venir d'écoles différentes et cela peut aussi avoir un impact sur ta section. Par exemple si ta section est composée à 80 % d'animés venant d'une école, voire d'une classe et 20 % d'une autre. Lorsqu'un groupe fonctionne

ensemble, il se crée une mémoire collective, un historique qui vient souder le groupe. Il est parfois compliqué pour une personne extérieure de se sentir incluse dans le groupe. Dans cette situation, il va donc falloir faire attention à créer cet historique collectif avec toute ta section.



Créer un patro en lien avec l'école

Depuis plusieurs années maintenant, une équipe de permanents au Centre Fédéral a pour mission de créer des patros. Ils s'intéressent de près à la possibilité de pouvoir créer des patros grâce à un partenariat développé avec une école. Cela pourrait être un patro qui propose des animations hors week-end comme après l'école à 16 h ou encore le mercredi après-midi par exemple... Si tu connais une école qui serait intéressée de développer ce genre de partenariat, envoie ta piste à creation@patro.be.]

Une autre situation où l'école peut impacter ta section, c'est lorsqu'un animé a sauté ou redoublé une classe. Ton patro fait-il passer l'animé de section en fonction de la classe ou en fonction de l'âge ? Chaque patro a probablement été confronté à cette décision. Ce qu'il est important de prendre en compte, c'est **l'impact sur l'animé.**

Parfois, il peut aussi y avoir de la discrimination, voire du harcèlement à l'école, et celui-ci peut être vécu aussi au patro. Sois donc attentif aux relations qu'il peut y avoir au sein de ta section pour agir le plus tôt possible.

Marion KEUWELZ et Cécile BOEMER ■

Anciennes permanentes pédagogiques au Patro